



saisie salaire et contrat de transition professionnel

Par **oulacsap**, le **07/07/2009** à **11:16**

Savez vous si la saisie sur salaire est possible dans le cadre d'un cintrat de transition professionnel sachant que durant ce contrat, je ne sis pas inscrite au chômage

Par **Cornil**, le **09/07/2009** à **17:10**

Bonsoir "oulacsap"

Je ne vois pas pourquoi et sur quelles bases elle serait interdite!
Bon courage et bonne chance.

Cornil :Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bénévole du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que si la discussion reste courtoise et argumentée. Les forums ne sont pas à mon avis un "SVP JURIDIQUE GRATUIT" ne méritant même pas retour, et doivent rester sur le terrain de la convivialité, ce qui implique pour moi à minima d'accuser réception à l'internaute qui y a répondu. Qu'il sache que son intervention n'est pas tombée aux oubliettes (merci, c'est facultatif!). Ingénieur informaticien de profession (en préretraite)

Par **oulacsap**, le **09/07/2009** à **18:06**

Ok merci pour la réponse même si pour moi elle n'est pas vraiment bonne mais au moins je sais à quoi m'en tenir